# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** INSECT ECRAN ZONES TEMPEREES

**Type(s) de produit:** TP19 - Répulsifs et appâts

**Numéro de l’autorisation:** BE2017-0045

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** BE-0018765-0000

## Table des matières


Informations administratives 1

1.1. Noms commerciaux du produit 1

1.2. Titulaire de l'autorisation 1

1.3. Fabricant(s) des produits biocides 1

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s) 2

2. Composition et formulation du produit 2

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide 2

2.2. Type de formulation 3

3. Mentions de danger et conseils de prudence 3

4. Utilisation(s) autorisée(s) 3

5. Conditions générales d'utilisation 6

5.1. Consignes d'utilisation 6

5.2. Mesures de gestion des risques 7

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement 7

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage 7

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage 7

6. Autres informations 7

# Informations administratives

## 1.1. Noms commerciaux du produit

| |
|---|
| INSECT ECRAN ZONES TEMPÉRÉES |

## 1.2. Titulaire de l'autorisation

| | | |
|---|---|---|
| **Nom et adresse du titulaire de l'autorisation** | Nom | COOPERATION PHARMACEUTIQUE FRANCAISE |
| | Adresse | Place lucien auvert 77020 MELUN CEDEX France |
| **Numéro de l'autorisation** | BE2017-0045 | |
| **Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3** | BE-0018765-0000 | |
| **Date de l'autorisation** | 16/05/2017 | |
| **Date d'expiration de l'autorisation** | 16/05/2027 | |

## 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

| | |
|---|---|
| **Nom du fabricant** | COOPERATION PHARMACEUTIQUE FRANCAISE |
| **Adresse du fabricant** | PLACE LUCIEN AUVERT 77020 MELUN CEDEX France |
| **Emplacement des sites de fabrication** | PLACE LUCIEN AUVERT 77020 MELUN CEDEX France |

| | |
|---|---|
| **Nom du fabricant** | FCA / ARDEPHARM |
| **Adresse du fabricant** | LES ILES FERAYS 07300 TOURNON SUR RHONE France |
| **Emplacement des sites de fabrication** | LES ILES FERAYS 07300 TOURNON SUR RHONE France |

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

| | |
|---|---|
| **Substance active** | 1320 - Éthyl butylacetylaminopropionate |
| **Nom du fabricant** | Merck KGaA |
| **Adresse du fabricant** | Frankfurter Straße 250 64293 Darmstadt Allemagne |
| **Emplacement des sites de fabrication** | Polígono Merck 08100 Mollet del Vallés, Barcelona Espagne |

| | |
|---|---|
| **Substance active** | 1320 - Éthyl butylacetylaminopropionate |
| **Nom du fabricant** | Merck S.L.U. |
| **Adresse du fabricant** | Calle Maria de Molina, 40 28006 Madrid Espagne |
| **Emplacement des sites de fabrication** | Polígono Merck 08100 Mollet del Vallés, Barcelona Espagne |

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| Éthyl butylacetylaminopropionate | | Substance active | 52304-36-6 | 257-835-0 | 20 |
| ethanol 96% | ethanol | | 64-17-5 | 200-578-6 | 35 |

### 2.2. Type de formulation

| |
|---|
| AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution |

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

| | |
|---|---|
| **Mention de danger** | Liquide et vapeurs inflammables.<br><br>Provoque une sévère irritation des yeux. |
| **Conseils de prudence** | En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.<br><br>Tenir hors de portée des enfants.<br><br>Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.<br><br>Se laver les mains soigneusement après manipulation.<br><br>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.<br><br>Éliminer le récipient dans dans une installation approuvée, conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale. |

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

**Utilisation 1 - Spray permettant d'éloigner les moustiques et les tiques de la peau humaine (grand public)**

| | |
|---|---|
| **Type de produit** | TP19 - Répulsifs et appâts |
| **Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée** | Répulsif |
| **Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)** | Nom scientifique: Culicidae:<br>Nom commun: Mosquitoes<br>Stade de développement: Adultes\|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)<br><br>Nom scientifique: Ixodidae:<br>Nom commun: Ticks<br>Stade de développement: Tous |

| | |
|---|---|
| **Domaine d'utilisation** | Intérieur<br><br>Extérieur<br><br>Utiliser à l'intérieur uniquement dans des zones bien ventilées et à l'extérieur.<br>Insect repellent pump spray IR3535® 20% est un répulsif anti-insectes prêt à l'utilisation utilisé pour protéger l'Homme contre les moustiques et les tiques uniquement dans des zones tempérées . Le produit n'est pas prévu pour être utilisé dans les régions tropicales.<br>Le répulsif est pulvérisé sur la peau , uniquement sur les parties non couvertes du corps (visage, mains, bras, jambes et pieds uniquement) |
| **Méthode(s) d'application** | Pulvérisation -<br>Pulvériser directement sur la peau exposée et répartir le liquide sur la peau avec la main. |
| **Taux et fréquences d'application** | adultes : 3 g ou env. 26 pulvérisations ; enfants : 1,6 g ou env. 14 pulvérisations ; toutpetits : 0,83 g ou env. 7 pulvérisations - Prêt à l'emploi (aucune dilution nécessaire) -<br><br>Appliquer avec modération afin de recouvrir uniformément les parties non couvertes du corps (visage, mains, bras, jambes et pieds uniquement).<br><br>Dose par application :<br>• adulte : 3 g ou env. 26 pulvérisations<br>• Enfant : 1,6 g ou env. 14 pulvérisations<br><br>• Tout-petits : 0,83 g ou env. 7 pulvérisations<br><br>INSECT ECRAN ZONES TEMPEREES est prévu pour être utilisé en été lorsque les insectes sont fréquents. Il est généralement appliqué une fois par jour, en fonction des activités en extérieur, du temps et de la présence d'insectes. L'application peut être renouvelée si nécessaire (si réduction notable de la répulsion) et si cela est autorisé. Le spray en pompe peut être appliqué jusqu'à 3 fois par jour pour les adultes, jusqu'à 2 fois par jour pour les enfants de plus de 2 ans et une fois par jour pour les enfants entre 1 et 2 ans. Le produit convient uniquement pour les enfants de plus de 1 an. |
| **Catégorie(s) d'utilisateurs** | Grand public (non professionnel) |
| **Dimensions et matériaux d'emballage** | Bouteille, plastique: PEHD, ≥25.0 - ≤ 750.0 mL<br><br>Le flacon est fermé par une tête de pompe recouverte par un capuchon. |

## 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

| |
|---|
| Appliquer le produit uniformément sur la peau exposée et répartir le liquide appliqué sur la peau avec la main.<br>Appliquer UNIQUEMENT sur les parties non couvertes du corps, en se limitant aux bras, aux jambes, aux mains, aux pieds et au visage. |

Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pour traiter le visage, pulvériser la solution répulsive sur la paume de la main et répartir la solution sur la peau du visage tout en veillant à protéger les yeux. Ne pas pulvériser dans les yeux ou ne pas appliquer dans la zone autour des yeux.

Sur les enfants de moins de 11 ans, le produit doit être appliqué par un adulte. Ne pas utiliser sur les mains des enfants. Ne pas appliquer sur des coupures, des plaies, la peau fraîchement rasée ou irritée. Ne pas mettre sous les vêtements. Usage externe uniquement.

L'application du répulsif doit être renouvelée en cas de forte transpiration et après toute baignade. Renouveler l'application uniquement en cas de réduction notable de l'effet répulsif et au plus tard huit heures après la première application.

Lors du renouvellement de l'application, respecter le nombre d'application maximum permis par jour: trois fois pour les adultes, deux fois pour les enfants à partir de 2 ans et une fois pour les enfants entre 1 et 2 ans.

Le produit peut être utilisé pour des enfants de plus de 1 an. Faire preuve d'une vigilance particulière lors de l'utilisation de ces produits sur des enfants. Utiliser les produits de manière très responsable. Toujours préférer une protection mécanique (vêtements, moustiquaires).

Éviter tout contact avec des matériaux synthétiques. Les matériaux synthétiques doivent être protégés lors de la pulvérisation.

Application des produits solaires ou des produits cosmétiques après l'utilisation du répulsif diminuent considérablement son efficacité.

Le produit n'est pas prévu pour être appliqué sur les animaux/animaux de compagnie.

### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Utiliser le répulsif en toute sécurité. Toujours lire l'étiquette et les informations sur le produit avant son utilisation.
Convient uniquement aux enfants de plus de 1 an.
Tenir hors de portée des enfants.
Éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation. Ne pas pulvériser directement sur le visage.
Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des endroits bien ventilés.
Appliquer UNIQUEMENT sur les bras, les jambes, les mains, les pieds et le visage. Ne pas mettre sous les vêtements.
Toujours préférer une protection mécanique (vêtements, moustiquaires). Usage externe uniquement. Utiliser uniquement comme indiqué.
Les utilisateurs doivent signaler si le traitement est inefficace et le rapporter clairement au titulaire de l'enregistrement.

### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Provoque une grave irritation des yeux.

En cas d'inhalation : air frais.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion : faire immédiatement boire de l'eau à la victime (deux verres au maximum). Consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés : effets irritants

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Aucune information disponible

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Recommandation pour les non-secouristes : Ne pas respirer les aérosols et les vapeurs. Éviter tout contact avec la substance.

Garantir une ventilation appropriée. Évacuer la zone à risque, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Précautions environnementales : Ne pas rejeter les fluides superflus dans les canalisations.

### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Les déchets doivent être éliminés conformément à la Directive sur les déchets 2008/98/CE ainsi que les autres règlements locaux et nationaux. Laisser les produits chimiques dans les récipients d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Manipuler les contenants sales comme le produit lui-même.

Ne pas rejeter les fluides superflus dans les canalisations.

### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conditions de conservation :
Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation.

Le produit ne doit pas être stocké pendant des périodes prolongées à des températures > 40 °C.

Durée de conservation : 18 mois

Précaution pour une manipulation sans danger : Respecter les précautions figurant sur l'étiquette. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.

Contrôles de l'exposition de l'environnement : Ne pas laisser le produit entrer dans les canalisations.

## 5. Conditions générales d'utilisation

### 5.1. Consignes d'utilisation

Voir les instructions d'utilisation spécifiques.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

Voir les mesures de réduction des risques spécifiques à l'utilisation.

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les particularités spécifiques à l'utilisation.

### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Voir les instructions spécifiques à l'utilisation.

### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions spécifiques à l'utilisation.

## 6. Autres informations